

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

Université de Yaoundé, Cameroun

1) CONCEPTION

Entreprise Camerounaise à vocation internationale, l'I.R.I.C. est un Institut de l'Université de Yaoundé créé avec le concours d'organismes nationaux, étrangers et d'institutions internationales.

Il a pour objectif :

- La formation de spécialistes en vue d'une connaissance approfondie dans les disciplines essentielles pour la compréhension des phénomènes internationaux ainsi que dans le domaine des problèmes particuliers à l'Afrique, et capable par la suite de procéder à des analyses interdisciplinaires, basées sur l'utilisation de la documentation disponible dans la matière. Les spécialistes ainsi formés peuvent se consacrer ensuite au travail dans la diplomatie et l'administration nationale ou internationale, ainsi qu'à la recherche et à l'enseignement ;
- Le développement et l'encouragement de la recherche et de la réflexion sur des questions internationales d'ordre politique, diplomatique, social et économique ayant trait aux rapports interafricains et de l'Afrique avec le monde extra-africain.

En fonction de ces objectifs les programmes de l'I.R.I.C. sont conçus à plusieurs niveaux :

- Etudes de troisième cycle ;
- Formation diplomatique et consulaire ;
- Recherche ;
- Conférences, séminaires et colloques internationaux.

Les méthodes employées dans la formation qu'offre l'I.R.I.C. permettent d'atteindre les objectifs visés grâce :

- Au caractère interdisciplinaire de son enseignement ;
- A l'importance accordée aux problèmes de l'Afrique dans l'enseignement et dans la recherche ;
- A l'adoption de l'anglais et du français comme langues de travail ;
- A l'enseignement des langues africaines et notamment de l'Arabe, du Swahili et du Haoussa ;
- Et au caractère international du corps enseignant, des étudiants et des stagiaires.

2) LE CADRE

Le cadre géographique, humain et culturel favorise l'accomplissement des objectifs de l'I.R.I.C. en effet,

- Le Cameroun sis au cœur même du continent, réunit toutes les caractéristiques géographiques, humaines et culturelles de l'Afrique, comme langues officielles il utilise le français et l'anglais, les deux principales langues officielles qui sont parlées dans cette partie du monde.

- La ville de Yaoundé est le siège des missions régionales de plusieurs organisations et institutions internationales, ainsi que de millions diplomatiques de nombreux pays africains et non-africains.
- L'Université de Yaoundé dont l'I.R.I.C. est une unité est bilingue : les enseignements y sont dispensés indifféremment en anglais et en français. Elle comporte de nombreux établissements spécialisés.

3) *LES STRUCTURES*

L'Institut des relations internationales du Cameroun a été créé par décret du Président de la République le 24 avril 1971 qui, tout en le rattachant à l'Université de Yaoundé, affirme son autonomie et son caractère international. L'organe principal de l'I.R.I.C., le Comité directeur, est également le garant de sa vocation internationale. Sous la présidence du ministre des Affaires étrangères de la République Unie du Cameroun, il réunit outre le ministre de l'Education nationale, le chancelier de l'Université de Yaoundé et le représentant de la Présidence de la République, les délégués des organismes étrangers associés à l'I.R.I.C., qui sont actuellement :

- Le Service Suisse de la Coopération Technique, représenté par l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales de Genève.
- La Dotation Carnegie pour la paix internationale, représentée par son Centre européen.

Le Directeur de l'I.R.I.C. et son directeur des études siègent également au Comité directeur. Alors que selon les textes en vigueur, le directeur de l'I.R.I.C. doit être de nationalité camerounaise, le directeur des études peut être de n'importe quelle nationalité, conformément à l'esprit de coopération existant entre le Cameroun et le monde extérieur.

4) *PROGRAMMES ET ACTIVITES*

Les objectifs de l'I.R.I.C. — institution essentiellement académique, mais aussi de formation professionnelle — sont réalisés à travers une série de programmes et d'activités intégrés et complémentaires.

a) *Troisième Cycle*

Les études de troisième cycle à l'I.R.I.C. sont ouvertes aux titulaires d'une licence universitaire (en droit, sciences économiques, sciences politiques, lettres, histoire) ou d'un titre équivalent. Elles conduisent au bout de deux ans à un diplôme en relations internationales et ensuite, après admission au programme de doctorat, à un doctorat ès sciences politiques (relations internationales).

Diplôme : Le programme est conçu de manière à donner aux étudiants une bonne formation de base dans les disciplines essentielles pour l'étude des relations internationales. La méthode séminaire large-

ment employée a pour objet d'encourager le travail personnel des étudiants.

Durant la première année, l'étudiant doit suivre des matières obligatoires au nombre de six (premier semestre) ainsi que six matières à option (deuxième semestre). Le passage en deuxième année est sanctionné par un examen de fin d'année dont les notes s'ajoutent à celles obtenues dans la participation aux cours et aux séminaires. Durant la seconde année, les étudiants se livrent à des activités de recherche devant conduire à la rédaction d'un mémoire de diplôme. En même temps ils suivent des séminaires, assistent à des conférences et effectuent des stages pratiques. Le diplôme est délivré à la fin de la deuxième année sur la base des notes obtenues aux séminaires, aux épreuves écrites et à la présentation et à la soutenance publique du mémoire.

Doctorat : Pourront postuler à l'admission au programme de doctorat de l'I.R.I.C. les candidats possédant le diplôme de cet Institut ou un diplôme ou titre équivalent, par exemple le M.A. des universités américaines ou britanniques.

La décision sur l'admission est prise par le Conseil des professeurs de l'I.R.I.C., qui prend en considération le déroulement des études antérieures du candidat et en particulier la qualité de ses travaux écrits.

Les candidats admis en programme de doctorat participent activement aux enseignements dispensés à l'I.R.I.C. selon des modalités déterminées par le directeur avec l'accord du Conseil des professeurs et rédigent une thèse sous la direction d'un professeur de l'I.R.I.C. La thèse peut être présentée après que le candidat ait passé avec succès à la fin de l'année académique des examens approfondis dans deux des matières obligatoires enseignées à l'I.R.I.C.

Le doctorat est délivré par l'Université de Yaoundé après une soutenance publique de la thèse et son acceptation par le jury.

b) Les programmes de formation diplomatique et consulaire

Formation Diplomatique : L'I.R.I.C. organise chaque année un programme de formation diplomatique à l'intention des fonctionnaires remplissant les conditions d'admission à la première année de l'I.R.I.C. Exceptionnellement des candidats non universitaires, diplômés d'une école nationale d'administration ou d'une institution similaire peuvent également être admis. Les candidatures au programme de formation diplomatique doivent être présentées par des gouvernements africains ou des organisations internationales. En présentant une candidature le gouvernement ou l'organisation s'engagent à verser à l'intéressé son traitement ou indemnité correspondante pendant toute la durée de la formation.

Le programme de formation diplomatique prévoit un certain nombre de matières obligatoires et optionnelles inscrites au programme de la première année du troisième cycle. A côté de leurs études, les participants au programme de formation diplomatique effectuent des stages pratiques auprès des organismes internationaux et des adminis-

trations camerounaises à Yaoundé. Les candidats ayant satisfait au contrôle des connaissances basé pour moitié sur les notes obtenues en cours d'année et pour moitié sur les résultats des examens finaux reçoivent un certificat.

Formation Consulaire et de Chancellerie : Organisé à Yaoundé depuis sept ans le programme de formation consulaire s'adresse à des fonctionnaires non universitaires justifiant d'un minimum de deux ans de service dans un ministère des Affaires étrangères et d'un niveau proche de celui du baccalauréat. Il dure quatre mois. Les candidatures au stage consulaire doivent être présentées par un gouvernement africain qui s'engage à continuer de payer aux intéressés un traitement ou une indemnité équivalente pour la durée du stage.

Les participants à ce programme reçoivent des enseignements spéciaux en matière de droit, économie, histoire et pratique diplomatique et consulaire, qui sont assurés par des professeurs d'universités et de hauts fonctionnaires spécialisés de l'administration camerounaise. Ils suivent régulièrement des leçons d'anglais. Leur formation est complétée par des conférences de diplomates étrangers et fonctionnaires internationaux et par un voyage d'études à travers le Cameroun. Les stagiaires qui réussissent à l'examen de fin de stage reçoivent une attestation de l'I.R.I.C.

Voyages d'études : Chaque année, il peut être organisé un voyage d'études et des stages pratiques dans un pays africain ou non africain à l'intention des stagiaires diplomatiques ; et des étudiants de deuxième année pour les recherches en vue de leur thèse.

c) LANGUES

L'I.R.I.C. étant un institut bilingue, les enseignements y sont donnés indifféremment en français et en anglais. L'étudiant désireux de s'inscrire en première année doit donc avoir de solides connaissances dans les deux langues.

Pour permettre aux étudiants et stagiaires ne parlant pas l'une ou l'autre langue de suivre différents programmes, des cours intensifs des deux langues, sont organisés six semaines avant le début de l'année universitaire. Un enseignement spécial est en outre prévu pour des étudiants et stagiaires ne connaissant ni le français, ni l'anglais. Des leçons de français et d'anglais sont obligatoires pour tout étudiant ou stagiaire tant qu'il n'a pas réussi au test de bilinguisme. Pour les francophones, un séjour de plusieurs semaines est en outre prévu dans un centre de la province du Nord-Ouest à Bamili.

d) SEMINAIRES, COLLOQUES ET CONFERENCES

Des rencontres regroupant des spécialistes (universitaires, experts, fonctionnaires, hommes politiques, etc...) sont organisées chaque année pour traiter des problèmes internationaux intéressant plus particulièrement les pays africains.

Quatre séminaires ont été organisés sur :

- « L'harmonisation régionale de la coopération en Afrique » en septembre 1971.

- Le droit de la mer » (Séminaire africain du droit de la mer) en juin 1972.
- « Les universités africaines et les relations interafricaines, contribution des universités au développement de la personnalité et du système africain » en septembre 1973.
- « Les organisations internationales africaines et non-africaines comme facteurs du développement socio-économique de l'Afrique et de son affirmation politique » en septembre 1974.

Les comptes rendus sont publiés dans la collection : « Conférences, Colloques et Séminaires de l'I.R.I.C. ».

Des conférences à l'intention des étudiants et stagiaires de l'I.R.I.C. et du public en général et portant sur les problèmes internationaux d'actualité sont organisées tout au long de l'année.

e) RECHERCHE

La recherche poursuivie par les professeurs et les étudiants du cycle d'études conduisant au doctorat est centrée sur les problèmes des relations interafricaines et vise à la réalisation de l'objectif et de la vocation particulière de l'I.R.I.C. qui est :

- D'examiner les relations entre l'Afrique et le monde extérieur notamment dans le domaine de la coopération et de la diplomatie du développement ;
- D'étudier à fond les organisations africaines et les relations interafricaines ;
- De contribuer à dégager et à renforcer les fondements du système continental et de la personnalité africaine.

Ces travaux font l'objet de publication.

5) BIBLIOTHEQUE ET DOCUMENTATION

A l'intention des étudiants et professeurs ainsi que des chercheurs venant de l'extérieur, l'I.R.I.C. dispose d'une bibliothèque spécialisée dans les questions internationales et mettant un accent particulier sur les affaires interafricaines. La mise en valeur de son fonds est facilitée par des fichiers. 3.000 volumes sont à la disposition des lecteurs qui y ont l'accès direct. Pour le classement le système Dewey est appliqué, conformément à celui de la bibliothèque universitaire. La croissance annuelle est d'environ 1.000 volumes. A la salle de lecture, une sélection spécifique de périodiques, comptant 120 revues, peut être consultée. Le dépouillement systématique de ces revues permettra une meilleure exploitation de leur contenu. En plus, le service de documentation dispose de 3.000 documents, nombre qui augmente constamment grâce à des rapports établis avec les organisations internationales. L'inventaire des documents reçus est publié périodiquement pour information des intéressés. Un échange de publications est en train de se développer et des microfilms pourront être utilisés dans un proche avenir.